

PROJET ÉDUCATIF

Service Jeunesse

Communauté de communes des Aspres

2025 / 2026



SOMMAIRE

1/ INTRODUCTION

2/ CONTEXTE TERRITORIAL

3/ LA POPULATION JEUNE

4/ LES OBJECTIFS

5/ LES MOYENS

5.1/ Des services

5.1.1/ Info Jeunesse des Aspres

5.1.2/ Accueil de loisirs adolescents

5.1.3/ Dispositif accompagnement initiatives jeunes

5.2/ Le budget

5.3/ Moyens humains

5.4/ Transports

5.5/ Matériels

6/ LES ACTIVITÉS

6.1/ Accueil de loisirs adolescents

6.2/ L'information Jeunesse

6.3/ Accompagnement projet jeunes

7/ LE PARTENARIAT

8/ LA COMMUNICATION

9/ EVALUATION

9.1/ Accueil de loisirs adolescents

9.2/ Point Info jeunes des Aspres

9.3/ Accompagnement projet Jeunes : Dispositif PS jeunes



1/ INTRODUCTION

La communauté de communes des Aspres conduit dans le cadre de sa compétence optionnelle « enfance et jeunesse » des actions éducatives sur son territoire.

Pour conduire ces actions en direction de la jeunesse, **le service jeunesse intercommunal des Aspres comporte trois pôles d'activités :**

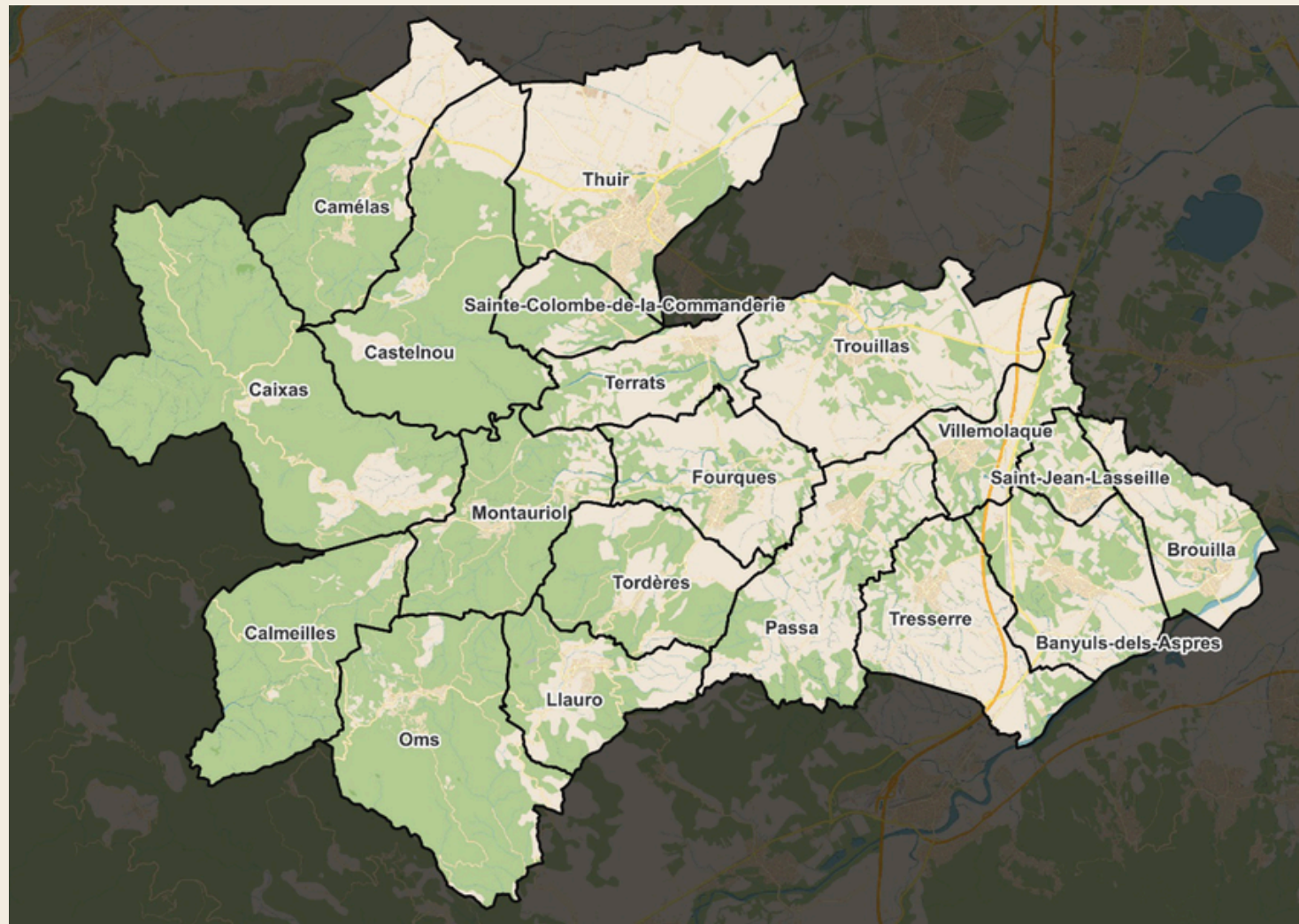
- **L'activité info jeunes des Aspres.** Activité labellisée dans le cadre du réseau régional info jeunes.
- **L'activité accueil de loisirs des Aspres.** Activité déclarée an accueil de loisirs de mineurs multisites et agréementée par le Service Départemental de l'Education, de la Jeunesse et du Sport.
- **L'accompagnement projet jeunes** dans le cadre du dispositif PS Jeunes conventionné avec la caisse d'allocation Familiale.

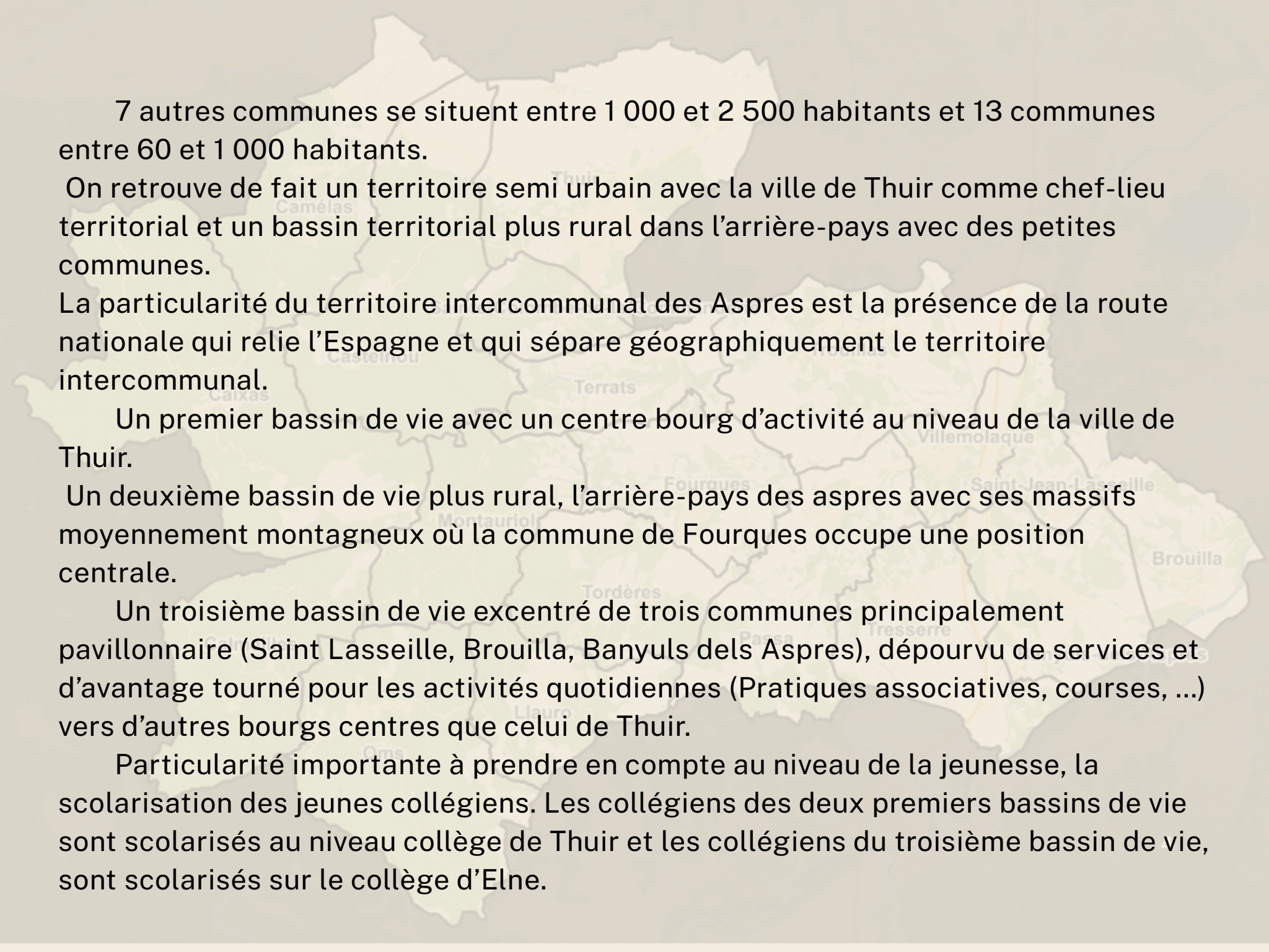
En complémentarité de ces trois pôles d'activités, **un travail de médiation prévention** hors les murs est également conduit en direction des jeunes qui décrochent des activités de droit commun et présentent des comportements à risque.

2/ CONTEXTE TERRITORIAL

Avec 22 097 habitants au 1er janvier 2022, la Communauté de Communes des Aspres est la 4ème intercommunalité la plus peuplée du département des Pyrénées Orientales.

Elle comprend 19 communes, la ville de Thuir faisant office de chef-lieu du territoire avec plus de 8 000 habitants.





7 autres communes se situent entre 1 000 et 2 500 habitants et 13 communes entre 60 et 1 000 habitants.

On retrouve de fait un territoire semi urbain avec la ville de Thuir comme chef-lieu territorial et un bassin territorial plus rural dans l'arrière-pays avec des petites communes.

La particularité du territoire intercommunal des Aspres est la présence de la route nationale qui relie l'Espagne et qui sépare géographiquement le territoire intercommunal.

Un premier bassin de vie avec un centre bourg d'activité au niveau de la ville de Thuir.

Un deuxième bassin de vie plus rural, l'arrière-pays des aspres avec ses massifs moyennement montagneux où la commune de Fourques occupe une position centrale.

Un troisième bassin de vie excentré de trois communes principalement pavillonnaire (Saint Lasseille, Brouilla, Banyuls dels Aspres), dépourvu de services et d'avantage tourné pour les activités quotidiennes (Pratiques associatives, courses, ...) vers d'autres bourgs centres que celui de Thuir.

Particularité importante à prendre en compte au niveau de la jeunesse, la scolarisation des jeunes collégiens. Les collégiens des deux premiers bassins de vie sont scolarisés au niveau collège de Thuir et les collégiens du troisième bassin de vie, sont scolarisés sur le collège d'Elne.

3/ LA POPULATION JEUNE

La population des 11-29 ans représente 4122 jeunes dont 1844 ont 11-17 ans et 2278 ont 18-29 ans, soit 18.65 % de la population intercommunale (Insee 2021) principalement basée sur Thuir.

Les jeunes 11-29 ans vivent principalement sur les communes à forte densité démographique.



DONNÉES INSEE 2021 COMMUNES INTERCOMMUNALES

	Population	11 - 14 ans	15 - 17 ans	18 - 24 ans	25 - 29 ans	% jeunesse
Thuir	8 173	318	288	524	314	17,50%
Banyuls dels aspres	1310	49	50	58	60	16,50%
Brouilla	1581	83	36	72	65	16%
Caixas	133	10	1	3	0	13%
Calmeilles	60	2	2	3	2	15%
Camélas	457	20	16	12	14	13,50%
Castelnou	286	7	8	10	10	12%
Fourques	1316	75	45	78	67	20%
Ilauro	317	14	7	14	7	13%
Montauriol	251	3	4	7	6	8%
Oms	344	16	7	10	12	13%
Passa	1039	62	27	52	62	19%
St Jean lasseille	1570	95	56	77	53	18%
Ste Colombe	162	13	6	8	6	20%
Terrats	782	53	27	40	43	21%
Tordères	184	7	9	10	9	19%
Tresserre	1155	53	40	48	59	17%
Trouillas	2257	142	85	134	102	20,50%
Villemolaque	1323	61	47	103	64	20,80%
Total	22700	1083	761	1263	1015	18%

4/ LES OBJECTIFS

OBJECTIFS GENERAUX :

Accompagner la jeunesse à développer une citoyenneté active, responsable et épanouie tout au long de leurs parcours.

OBJECTIFS OPERATIONNELS :

Favoriser l'accessibilité et l'éducation à l'information en mettant à disposition des ressources documentaires, numériques, en menant des animations qui sensibilisent, orientent, conseillent, développent des connaissances et de la réflexion.

Favoriser l'accessibilité à des loisirs en proposant de l'information, de l'orientation, des activités avec des tarifs abordables pour tous, des moyens de transports sur l'ensemble du territoire.

Favoriser de la mixité sociale et territoriale, en créant du lien, en accompagnant des projets qui rassemblent, permettent les rencontres, les échanges, le partage.

Favoriser un accompagnement individuel et collectif pour permettre à chacun de trouver sa place dans un groupe, de devenir acteur la vie locale, et développer des comportements sociaux favorables au bien être de chacun, à son environnement naturel, familial et social.

Favoriser la mise en place d'actions qui développent des compétences psycho-sociales pour la confiance en soi, l'altruisme, l'autonomie.

Favoriser la mise en place d'activités qui favorisent le vivre ensemble, la découverte culturelle et sportive, l'apprentissage et la mobilité.

Favoriser l'engagement, l'accès aux droits pour permettre à chacun d'être acteur de la vie locale, de s'insérer, de s'intégrer dans la société.

Soutenir la jeunesse dans leur besoin de mobilité, et d'autonomie suivant leurs besoins.

S'inscrire dans une démarche éducative concertée, partagée avec les partenaires sociaux – éducatifs, jeunes et familles.

5/ LES MOYENS

5.1/ Des services :

5.1.1/ Info Jeunesse des Aspres :

Service d'information tous publics sans rendez-vous et gratuit sur un ensemble de thématiques. Métiers, formations, santé, mobilité, loisirs, engagement...

- Un lieu d'accueil à la Maison du Citoyen de Thuir pour accompagner les jeunes à travers des outils documentaires et numériques du lundi au vendredi toute l'année.
- Des actions d'animation (santé, accompagnement projets, orientation, citoyenneté) hors murs dans les collèges de Thuir et d'Elne, accueils de loisirs adolescents, et les différentes communes du territoire.
- Deux animateurs : Un animateur titulaire à l'année spécialisée dans l'accès au droit et une animatrice titulaire à l'année, référente animations hors les murs

5.1.2/ Accueil de loisirs adolescents :

Deux lieux d'accueil déclarés au niveau des services de l'Etat en multisites.

Un lieu d'accueil situé sur la commune de Thuir pour une capacité d'accueil de 70 adolescents âgés de 11 à 17 ans et un autre lieu d'accueil situé au niveau du gymnase de la commune de Saint Jean Lasseille déclaré pour une capacité de 24 jeunes.

Lieu d'accueil de Thuir :

Deux modes d'accueils proposés :

- Un mode d'accueil activité loisirs sous condition d'inscription, d'adhésion et de tarification. Organisation des activités selon 3 catégories d'âges. 11 – 12 ans, 13 – 14 ans et 15 – 17 ans. Proposition de transports collectifs sur l'ensemble du territoire pour favoriser l'accessibilité du mode d'accueil.
- Un mode d'accueil espace ados (12 – 17 ans) en accès libres gratuit sous condition d'inscription et d'adhésion.

Les périodes de fonctionnement :

- **Périscolaire sur Thuir uniquement : Mercredi et samedi** de 14h à 18h30. Mardi, jeudi et vendredi 16h à 18h30.
- **Extrascolaire** : Vacances scolaires d'Hiver (2 semaines), Printemps (2 semaines), Eté (6 semaines), Toussaint (2 semaines), Noël (1 semaine).

Personnels :

- Un directeur (titulaire à l'année qualification BPJEPS LTP) et une directrice adjointe (contractuelle à l'année qualification BPJEPS LTP)
- Un animateur (contractuel à l'année qualification BAFA) médiateur prévention.
- Une animatrice référente projet 15 – 17 ans (titulaire à l'année qualification BPJEPS LTP).
- De 3 à 8 animateurs BAFA contractuels saisonniers sur les vacances.

Lieu d'accueil de Saint Jean Lasseille :

Un seul mode d'accueil en espace ados (12 –17 ans) accès libres gratuit sous condition d'inscription et d'adhésion.

Un fonctionnement uniquement sur les périodes des vacances scolaires d'hiver, avril, printemps, juillet, août et octobre.

Personnels :

- Un animateur référent qualification BPJEPS social culturel, conventionné sur l'année en prestation de services.
- Un animateur BAFA contractuel saisonnier.

Fermeture du service : Semaine du jour de l'an et deux dernières semaines d'août.

5.1.3/ Dispositif accompagnement initiatives jeunes :

Sous condition de conventionnement avec la CAF des P.O, ce dispositif permet à la collectivité de disposer d'un financement annuel renouvelable d'un emploi à temps plein pour développer et favoriser l'engagement des jeunes âgés de 12 à 25 ans sur le territoire.

- **Moyens humains :**

- Une animatrice (titulaire qualifiée BPJEPS LTP) à 70 % ETP pour accompagner et déployer le dispositif sur les communes de Thuir, Camélas, Castelnou, Sainte Colombe de la Commanderie, Terrats, Fourques, Passa, Tresserre, Villemolaque, Tordères, Llauro, Montauriol, Caixas, Oms.

- Un animateur (conventionné en prestation de service à l'année, qualification BPJEPS socio-culturel) à 30 % ETP pour accompagner et développer le dispositif sur les communes de Brouilla, Saint Jean Lasseille et Banyuls dels Aspres.

- Deux services civiques d'une durée de huit mois avec une mission de médiation initiatives jeunes.

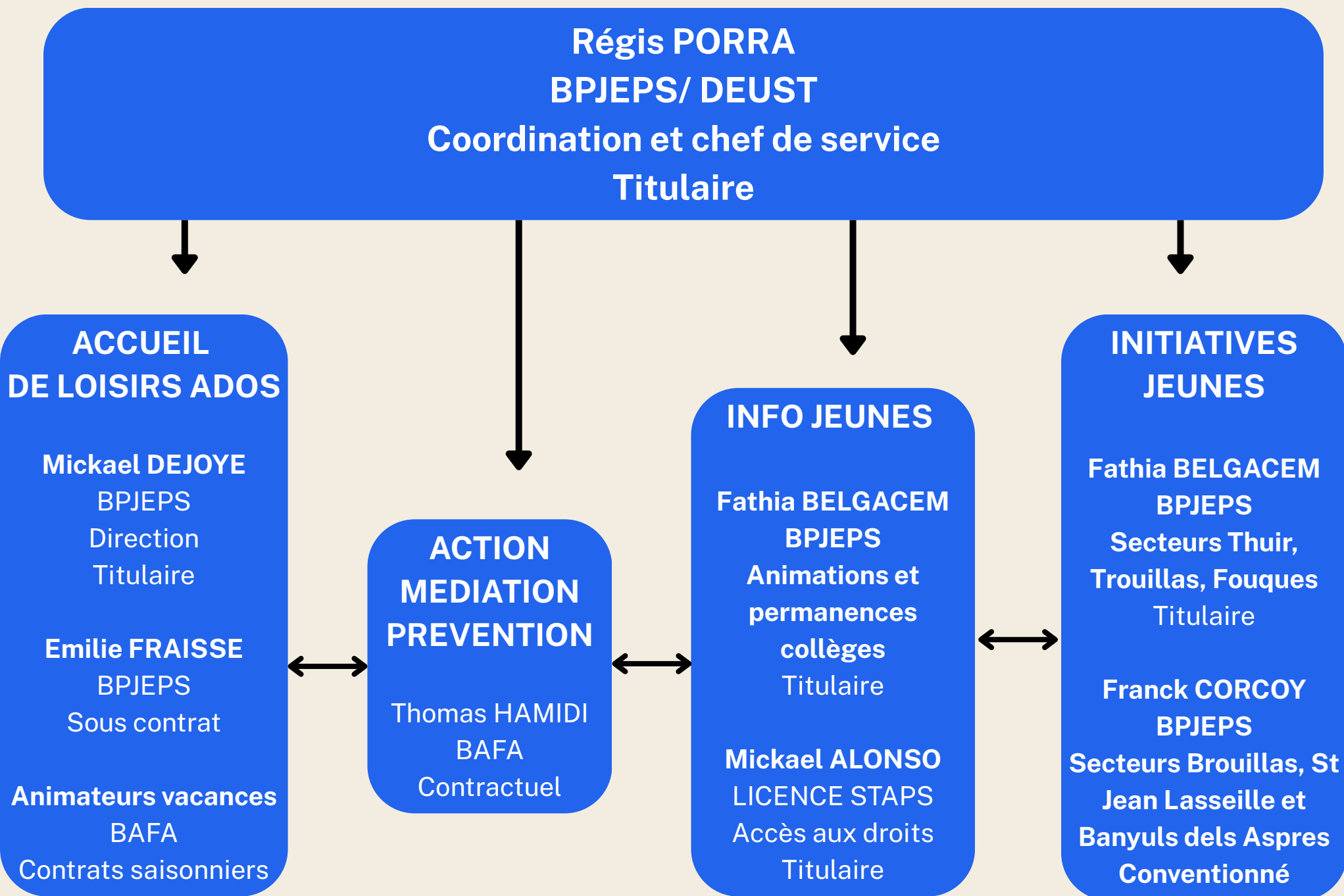
5.2/ Le budget

Le service jeunesse dispose d'un budget de fonctionnement (Hors personnel)

Voir document annexe



5.3/ Moyens humains :



5.4/Transports :

- **Minibus** : Le service dispose de deux minibus.
- **Transports collectifs** : Le service fait appel à un prestataire privé pour les sorties en grand groupe et l'acheminement journalier des jeunes pour les activités proposées au niveau de l'accueil de loisirs intercommunal.

5.5/ Matériels :

- **Pédagogique** : Jeux, matériels sportifs, billard, baby-foot, outils et supports de documentation.
- **Informatique** : Ordinateurs, logiciel d'inscription et de facturation, imprimante, photocopieur, vidéo-projecteurs.
- **Mobiliers** : Frigos, tables, chaises, bureaux, présentoirs de documentation.

6/ LES ACTIVITÉS

6.1/ Accueil de loisirs adolescents

Les activités périscolaires :

Il s'agit principalement d'activités conduites selon un projet ou une thématique. Elle se déroule les après-midis ou en soirée les mercredis et samedis.

Les activités extra-scolaires :

Plusieurs programme d'activités pour différentes catégories d'âges.

Un Programme 11 – 12 ans sur les vacances d'été et **un programme 11 – 13 ans** sur les petites vacances de Toussaint, Noël, hiver et Printemps.

Les activités sont proposées à la journée ou sous forme de séjour. Les axes éducatifs prioritaires sont le vivre ensemble, l'apprentissage et le divertissement.

Les supports seront des grands jeux, des sorties, des activités d'apprentissage et découverte sportive, culturelle, des animations d'information et des séjours courts l'été.

Un programme 13 – 14 ans sur les vacances d'été. Les activités sont proposées à la 1/2 journée, en journée ou sous forme de mini séjours tarifés. Les axes éducatifs prioritaires sont le vivre ensemble, le bien-être et la responsabilisation. Les supports seront des camps, des sorties.

Un programme 15 – 17 ans sur les petites vacances de Toussaint, Noël, hiver et Printemps et sur les vacances d'été. Les inscriptions se font en journée, 1/2 journée en soirée et sous forme de séjour. Les axes éducatifs prioritaires sont l'engagement, l'autonomie, le bien-être, la formation. Les supports sont des projets citoyens avec des finalités valorisantes pour les jeunes. Des loisirs organisés par et avec les jeunes. Des aides financières pour de la formation à l'animation (BAFA), au secourisme, à la conduite (permis ou Bsr), à du projet artistique ou numérique.

6.2/ L'information Jeunesse.

Les axes prioritaires Info Jeunes des Aspres :

- La mobilité. International, autonomie avec les aides au permis de conduire.
- L'accès aux droits. Emploi, santé, logement.
- L'éducation à l'information et au numérique.
- La santé, le bien être.
- L'engagement et la citoyenneté.
- Le soutien à la parentalité.

La mobilité :

- Accompagner les jeunes du territoire à financer leur permis de conduire. Aide de la communauté de communes des Aspres (300 €)
- Organisation de transports en collaboration avec la Mission Locale Jeunes pour participer à la formation code de la route, à des forums (métiers, alternance, visite d'entreprise, TAF) organisés sur le Département.
- Accompagnement des jeunes à s'informer sur les dispositifs de mobilité internationale (programme Erasmus, Services volontaires à l'étranger) avec participation active au réseau partenarial porté par Europe Direct Pyrénées (comité départemental de mobilité).
- Accompagnement des jeunes à s'engager sur des projets de mobilité à l'étranger via une collaboration active avec l'association ROUDEL sur des séjours échange de jeunes avec l'Allemagne, le pilotage d'une junior association avec réalisation de séjours culturels, solidaires à l'étranger via des dispositifs de financement CAF, MSA, Région.
- Co-organisation de chantiers citoyens artistiques ou solidaires pour l'aide au financement du BSR, permis de conduire des jeunes les plus en difficultés.

L'accès aux droits :

- Accompagnement et mise à disposition des outils pour faire ses démarches administratives et d'accès aux droits.
- Proposition d'atelier d'apprentissage au numérique via les conseillers numériques de France Services sur structure et en itinérance.
- Accompagnement à la réalisation de CV et lettres de motivation.
- Accompagnement à la recherche d'information via la mise à disposition d'outils documentaire et numériques.
- Mise à disposition d'une imprimante pour photocopier et scanner des documents.
- Orientation, suivi et mise en relation avec les partenaires locaux et institutionnels. Emploi, santé, formation, aides sociales, logement.
- Déblocage des situations d'urgence (Santé, aides sociales, finances) via les outils collaboratifs de France Service.

Apprendre à s'informer :

- Accompagnement à l'apprentissage des outils numériques IJ BOX.
- Accompagnement à la recherche et traitement de l'information via les outils documentaires et en ligne.
- Organisation d'animations éducatives et interactives (Collèges, ALSH ados) pour sensibiliser et développer l'esprit de réflexion et l'esprit critique. Prise de parole en groupe, tolérance, écoute, échange, analyse du vrai du faux. Education aux médias.

Prendre soin de soi :

- Organisation d'animations éducatives et interactives (Collège, ALSH ados) pour favoriser la prise de conscience et l'apport de connaissances pour son bien être. Vie affective et sexuelle, lutte contre le harcèlement, le cyber harcèlement, lutte contre les discriminations, lutte contre les addictions.
- Orientation et mise en relation avec des partenaires ressources.
- Collaboration partenariale avec la vie scolaire et les infirmières des collèges, travailleurs sociaux des Maisons de Proximité, conseillers de la Mission Locale Jeunes, services de prévention du Département en addictologie, associations écoute jeunes.
- Veille sur Internet du Promeneur du net avec partage des informations et ressources de prévention.
- Participation active à l'élaboration et animation du contrat local de santé territorial.

L'engagement et implication citoyenne des jeunes.

- Accompagnement des jeunes sur des centres d'intérêts (sportifs, culturels, loisirs) et projets. Mise en relation avec des partenaires et dispositifs d'initiative jeunes. Recherches de financement : Fond Initiative Jeunes des foyers ruraux, appels à projets jeunes de la CAF et de la MSA.
- Mobilisation des jeunes à participer à des actions citoyennes locales, départementales, nationales. Concours Buzzons contre le sexisme, Chantiers citoyens artistiques, animations intergénérationnelles printemps des familles, événements (Carnaval, Halloween, Téléthon, banque alimentaire) et actions solidaires.
- Co-organisation des projets de loisirs par et avec les jeunes.
- Accompagnement de la junior association jeunes des Aspres sur des projets de mobilité à l'international.
- Organisation et facilitation d'accès à des formations aux premiers secours, protection de l'environnement, BAFA. Aide au financement avec contrepartie d'engagement.
- Favoriser et développer l'implication des jeunes dans le choix des thématiques d'action de l'info jeunes.

Le soutien à la parentalité.

- Veille internet (PDN) sur la thématique du soutien à la parentalité.
- Développer les interventions auprès des parents et créer du lien pour les associer davantage aux choix des thématiques les concernant.
- Accueil et orientation des familles vers les partenaires locaux. PAEJ, Maison des adolescents, services d'addictologie, travailleurs sociaux du département.

6.3/ Accompagnement projet jeunes : Dispositif PS jeunes

Objectifs :

- **Favoriser l'aller vers et développer un mode d'accueil plus adapté aux publics qui ne fréquentent pas l'offre existante**
- **Renforcer l'équipe du service jeunesse en développant un accompagnement éducatif plus global et axé sur l'engagement.**
- **Favoriser une collaboration active entre les différents acteurs de la jeunesse du territoire.**
- **Développer un accompagnement éducatif axé sur l'initiative et l'autonomie des jeunes.**



Modalités de mise en œuvre :

- Des lieux de permanences sur le territoire au niveau du Point Info Jeunes, des espaces ados de Thuir et de St Jean laseille, de l'espace vie sociale de Fourques et du bar associatif de Villemolaque, collège de Thuir et d'Elne.
- De l'itinérance dans les communes de Brouilla, Banyuls dels Aspres, médiathèques de Thuir et de Passa.
- Une collaboration active avec les animateurs médiateur prévention de Thuir.
- Des projets d'animation pour rencontrer, communiquer et créer du lien dans les différents lieux du territoire (City, skate parc, parc de jeux) fréquentés par les jeunes.

7/ LE PARTENARIAT

Les communes de l'intercommunalité : Maires, Elu(e)s à l'enfance et à la jeunesse. Collaboration pour la mise en place d'actions, mise à disposition des infrastructures.

Les jeunes : Commission jeunes , conseil municipal de jeunes de Thuir, Junior association, délégués d'élèves des collèges, jeunes volontaires sur les projets.

Les parents : Rencontres et collaboration sur des animations parentalité. Suivi inscription et projets d'activité. Accompagnement information et orientation.

La CAF : A travers la convention Territoriale Globale et de l'accompagnement projets.

La M.S.A : Accompagnement projets de jeunes.

L'Etat : Dans le cadre des dispositifs de financement prévention Ville-vie-Vacances, MILDECA, FIPD et des services départementaux du ministère de l'Éducation et de la jeunesse, réglementation ALSH.

Le conseil départemental : Soutien projets jeunes.

Le collège de Thuir et le collège d'Elne : Communication activités, partenariat sur les actions d'information prévention et d'éducation à la citoyenneté.

Les services petite enfance et enfance de la communauté de communes des Aspres : Collaboration projets intergénérationnels, projets parentalité.

La mission locale d'insertion jeunes du secteur des Aspres : Collaboration suivi des jeunes, organisation d'actions d'information et de sorties pour construire son parcours.

Le tissu associatif local : Foyers ruraux du territoire, associations sportives, culturelles et caritatives locales. Echanges d'information, collaboration sur des événements sportifs, culturels et solidaires.

Ufolep 66 et La ligue de l'enseignement 66 : Mise à disposition de matériels. Co-organisation de formation BAFA, 1^{er} secours. Pilotage junior association.

Le bureau information jeunesse du Département et le réseau information jeunesse Départemental : Echange de pratiques, mise à disposition de matériels pédagogique, collaboration action. Echange d'information.

Le Centre régional information jeunesse : Formation continue, échanges de pratiques et communication outils via IJ VOX.

La Coordinatrice contrat local de santé : Participation aux groupes de travail thématiques, collaboration projets.

8/ LA COMMUNICATION

Mailing : Communication programmes d'activités et action en direction des familles et des jeunes.

La presse et bulletins municipaux : Articles de presse pour les annonces et bilans .

Les permanences information aux collèges de Thuir et d'Elne : Affichage, stand de documentation.

Un blog internet : <http://servicejeunesseccaspres.unblog.fr>.

Le site internet de la communauté de communes des Aspres : <http://cc-aspres.fr>

Les réseaux sociaux : Facebook du pij des Aspres et instagram, Facebook du point jeunes des Aspres.

Panneaux lumineux et réseaux sociaux des collectivités.

Groupes WhatsApp

9/ EVALUATION

9.1/ Accueil de loisirs adolescents

- Bilan quantitatif et qualitatif après chaque vacance scolaire.
- Bilan quantitatif et annuel.
- Réunion de direction en amont et après chaque vacance. Analyse et adaptation pédagogique, structuration, besoins moyens fonctionnement.
- Réunion pédagogique avec l'équipe d'animation dans le cadre des vacances. Journée de préparation, réunion d'analyse et d'adaptation des pratiques.

9.2/ Point Info jeunes des Aspres

- Bilan annuel quantitatif et qualitatif.
- Réunions mensuelles d'analyse des pratiques.
- Suivi IJ stats.

9.3/ Accompagnement projet Jeunes : Dispositif PS jeunes.

- Réunions mensuelles d'analyse des pratiques.
- Bilan annuel quantitatif et qualitatif.



ANNEXES